



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : BORDEAUX

Établissement : Université Bordeaux 4 - Montesquieu

Demande n° S3110050946

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Gestion financière et patrimoniale

Présentation de la mention

Il s'agit d'une mention à vocation exclusivement professionnelle avec un M1 commun et deux spécialités : « Management financier » et « Gestion du patrimoine privé ».

L'objectif de la mention est de combiner les aspects juridiques, financiers, fiscaux et commerciaux essentiels à la gestion financière et à la transmission du patrimoine. Il s'agit de former les étudiants à la gestion optimale du patrimoine des particuliers et aux politiques financières au sein de l'entreprise. Les diplômés en management financier ont vocation à travailler dans des institutions financières, bancaires et d'assurance. Les diplômés en gestion du patrimoine privé peuvent devenir conseiller en gestion du patrimoine, conseiller en investissement financier, juriste spécialisé.

Avis condensé

- Avis global :

Les objectifs scientifiques et professionnels sont clairs. Il s'agit d'une mention bien construite qui propose de réels débouchés professionnels à ses étudiants, notamment dans les institutions financières, mais également dans le champ du conseil.

Si sur le plan local, la mention semble excellente, il est à noter qu'elle est délocalisée et qu'aucune information n'est fournie concernant la gestion des autres sites. Les autres sites de formation ne sont donc pas expertisés.

Cette mention est gérée par une équipe de qualité dans laquelle les professionnels sont impliqués.

C'est un programme attractif et sélectif en ce qui concerne le site bordelais.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

Avis détaillé

- 1 • OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Les objectifs scientifiques et surtout professionnels sont clairs et légitimes. Il s'agit de former les étudiants à la gestion optimale du patrimoine des particuliers et aux politiques financières au sein des institutions financières.



2 • CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

L'offre se décline en deux options pour le M2. L'option « Gestion du patrimoine privé » possède un double rattachement (avec l'offre de formation en droit privé), ce qui exploite les compétences de l'établissement. Concernant l'option « Management financier », des accords de délocalisation et de collaboration entre professeurs ont été pris avec le Vietnam, le Pérou, la République Dominicaine, la Bulgarie et le Liban. Pour ces délocalisations, aucune information n'est donnée quant aux modalités de recrutement, aux effectifs, aux équipes pédagogiques. Nous ne pouvons donc pas juger de leur intérêt, ni de leur pertinence, ni de leur qualité. Enfin, toujours dans le registre des accords internationaux, il est fait état d'un échange d'étudiants et de recherche avec l'Université de Bilbao pour le M2 « Management financier ». Cet aspect n'est toutefois pas documenté.

Il n'y a pas d'initiation à la recherche prévue dans le programme.

Il est indiqué que la mention s'appuie sur plusieurs laboratoires de l'université, notamment l'IRGO (Institut de Recherche en Gestion des Organisations) pour les enseignements en gestion financière et sur les marchés financiers, et l'IEDCP (Institut Européen de Droit Civil et Pénal) pour les questions juridiques. On dispose de peu d'informations pour juger de la réalité de l'adossement à la recherche. On s'interroge sur l'existence d'une réelle dynamique de recherche à la jonction de la gestion et du droit concernant la thématique de la mention. Celle-ci est sûrement pertinente.

La faculté de droit est partenaire pour l'option « Gestion du patrimoine privé ». Ce partenariat est essentiel et donne toute sa légitimité à la mention. En effet, les questions patrimoniales demandent, pour être traitées de façon exhaustive, qu'une perspective juridique soit également adoptée, notamment en ce qui concerne les questions de fiscalité, de transmission et de protection du patrimoine.

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

Cette formation développe tous les éléments essentiels aux deux domaines envisagés.

Le M1 « Finance » est issu d'une séparation avec un M1 de comptabilité et contrôle. Il offre, avant la spécialisation, à l'étudiant qui s'y engage, la possibilité d'accéder à une culture financière ainsi que des éléments de base en management des entreprises.

La formation se caractérise par une politique active de stage.

Cette formation est appuyée par une équipe pédagogique de haut niveau. Chaque mention est dirigée par des responsables académiques reconnus. La spécialité « Gestion du patrimoine privé » est dirigée par un spécialiste de gestion et un juriste. Cette double direction est ici certainement un avantage, car elle garantit que le double ancrage en gestion et droit ne sera pas rompu au détriment de l'un des deux. Les intervenants extérieurs jouent un rôle important dans la formation.

Le conseil de l'UFR joue le rôle du conseil de perfectionnement. Il ne s'agit cependant pas de la même mission. La politique d'auto-évaluation est menée par l'université.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Le pourcentage d'étudiants extérieurs à l'université n'est que de 10 % en M1. Dans le M2 « Management financier », il n'est que de 12 %. Il est par contre beaucoup plus élevé en « Gestion du patrimoine privé » (33 %).

Les taux de réussite sont les suivants :

- M1 : 48 étudiants en 2008 ; 60 % de réussite.
- M2 gestion du patrimoine : 40 étudiants ; taux de réussite de 60 %.
- M2 management financier : 26 étudiants ; taux de réussite de 100 %.

Le dossier ne fournit pas d'information sur les modalités de l'attribution des diplômes dans les délocalisations.



Concernant le M1, on observe une chute très importante des effectifs entre 2007-2008 (105) et 2008-2009 (48). Cette évolution n'est pas expliquée. Si on ajoute les effectifs de formation continue et de formation initiale, les M2 ont en moyenne environ 70 étudiants dont 40 % en formation continue. Les M2 ont vocation à recruter au-delà du M1 dans d'autres universités. Un recrutement est possible en provenance du M1 de droit privé. Il s'agit de formations sélectives avec des taux d'acceptation des dossiers de 30 %. Les taux de réussite sont en M2 très satisfaisants. Ils sont par contre faibles en M1. Les indices de satisfaction de la mention issus d'une enquête organisée par l'université sont élevés. Les taux d'insertion professionnelle sont très satisfaisants. Les flux attendus sont raisonnables. Ils assurent le fonctionnement pérenne de la mention. Le dossier est bien documenté sauf en ce qui concerne les délocalisations. L'appréciation (note A) ne vaut donc que pour le site de Bordeaux. Il est étonnant que l'auto évaluation ne mentionne pas cette absence d'information.



Avis par spécialité)

Management financier

- Avis :

Il s'agit de former des étudiants aux différents aspects de la fonction financière dans les entreprises de toutes tailles. C'est un programme classique proposé par une équipe de grande qualité. Un tiers des cours sont assurés par des professionnels. Les unités d'enseignement sont clairement décrites et sont cohérentes. Le stage occupe une place importante dans la formation. La spécialité peut accueillir des étudiants en recherche d'emploi ou en reconversion.

L'analyse du dossier amène à penser que l'économie financière pourrait utilement apparaître.

Concernant l'adossement recherche, on voit peu celui-ci ou la façon dont la recherche innerve le programme.

L'intérêt des délocalisations n'est pas évident.

C'est une formation attractive qui répond à des besoins bien identifiés sur le marché du travail.

- Point fort :

- Les unités d'enseignement sont claires.

- Point faible :

- L'intérêt des délocalisations n'est pas évident.

- Recommandation pour l'établissement :

Les conditions d'attribution du diplôme dans les établissements où la formation a été délocalisée ne sont pas indiquées et devraient donc être précisées.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

La note ne vaut que pour le site de Bordeaux.

Gestion du patrimoine privé

Cette spécialité ne pose pas de problèmes particuliers, elle a pour objectif de former des cadres de la gestion privée dotés d'un solide bagage tant en gestion financière que dans le champ du droit privé.

Codirigée par un gestionnaire et un juriste, cette spécialité est très bien adaptée au marché du travail ; les métiers sont clairement définis et l'intitulé de la formation est lisible, sans aucune ambiguïté, ni pour les étudiants, ni pour les employeurs potentiels. Elle bénéficie du concours d'une équipe pédagogique conséquente, notamment d'intervenants extérieurs. Les unités d'enseignement sont clairement définies. Elle est ouverte en formation initiale et en formation continue. Elle est attractive.

- Point fort :

- La transversalité droit/finance est exemplaire.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A+